Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École

fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 12 (1955)

Heft: 6

Artikel: Comment intéresser la jeunesse au sport?

Autor: Kourth, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996854

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (E. F. G. S.) à Macolin

Macolin, Juin 1955

Abonnement: Fr. 2.30 l'an

Le numéro: 20 ct.

12me année

No 6

Comment intéresser la jeunesse au sport? (*)

Prof. Ph. Kourth.

Ne s'y intéresse-t-elle pas suffisamment? Les adversaires du sport prétendent que la jeunesse ne pense qu'au sport! Ils font état des excès de quelques-uns pour généraliser abusivement; font état surtout de l'intérêt de l'ensemble de la jeunesse pour les grandes manifestations sportives; mais cela ne signifie pas que l'ensemble de la jeunesse pratique elle-même les sports. On peut s'intéresser passivement au sport, par la lecture des journaux, par la fréquentation de grands spectacles sportifs, en connaissant par le menu les noms des vedettes sportives et leurs performances et n'être soi-même un sportif pratiquant et ignorer les bienfaits et la joie de l'activité sportive. C'est bien sûr le cas de la plupart des adultes qui se disent sportifs, mais c'est aussi le cas d'une bonne partie de la jeunesse.

La question précise est donc la suivante :

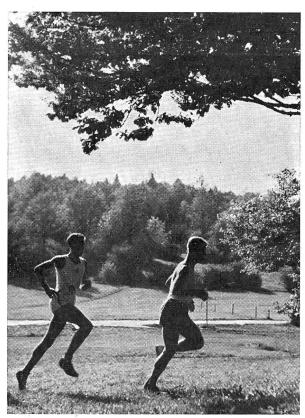
La jeunesse s'intéresse-t-elle suffisamment au sport en le pratiquant?

En gros, on peut, je crois, prétendre que seule la jeunesse affiliée à un groupement gymnastique ou sportif, s'adonne régulièrement au sport.

Il convient toutefois de préciser et de nuancer: le ski, par exemple, est un sport que la plus grande partie de la jeunesse pratique d'elle-même, entre copains, hors de tout groupement organisé, si bien qu'on peut dire, ou presque, que l'ensemble de la jeunesse pratique le ski. Le ski est devenu ainsi presque le seul sport que l'on puisse qualifier chez nous de populaire mais c'est le sport d'une saison. Si bien que l'on ne peut pas dire que la jeunesse qui ne pratique qu'un peu de ski en hiver ait une activité sportive régulière, ni suffisante dans l'ensemble de l'année.

Sur les rares places publiques qui restent encore disponibles, l'on voit encore des jeunes gens « shooter » régulièrement, mais au cours de la jeunesse, cette acti-

(*) Exposé fait à Fribourg le 13 mai 1955 dans le cadre du 20me Rapport du Service Romand d'Information (S.R.I.).



L'action est génératrice de joie donc d'intérêt!

Présenté dans ce numéro:

Comment intéresser la jeunesse au sport?

Analyse du mouvement

Etude d'une nage sportive: la brasse coulée

A Fribourg avec le S.R.I.

vité est extrêmement temporaire, car elle cesse généralement vers 15 ans, époque à laquelle l'adolescent entre dans un club sportif, ou cesse de faire du sport. Or, c'est justement cette «panne» entre 15-16 et 20 ans (souvent définitive et qui fait considérer l'école de recrue comme un calvaire!) qu'il s'agit de combler. A ces deux restrictions près (et quelques autres peutêtre que j'omets) la jeunesse non affiliée à un groupement sportif ne pratique guère les sports (généralement pas du tout, au mieux, sporadiquement).

En ce qui concerne les groupements organisés qui n'ont pas pour but la pratique du sport : écoles (gymnasiens et étudiants), groupements de jeunesse, etc., certains qui ont été touchés par l'I. P. disposent d'éléments qui ont, soit participé à un cours de base, soit simplement subiun examen de base. C'est déjà quelque chose, mais, prise par rapport à l'ensemble de l'année, cette activité sportive n'est que temporaire et généralement insuffisante.

Il est donc juste de dire, comme nous l'avons relevé tout à l'heure, que seule la jeunesse membre d'une organisation gymnastique ou sportive pratique régulièrement les sports (son sport préféré et, pendant la saison morte, une culture physique préparatoire à ce sport.)

* * *

Nous avons ainsi trois degrés d'activité sportive selon les catégories de jeunes :

1. Une jeunesse non affiliée à un groupement organisé : activité sportive allant de zéro à une pratique minimum (excep. du ski).

2. Une jeunesse affiliée à un groupement organisé à but non-sportif: activité sportive généralement insuffisante, parfois nulle.

3. Une jeunesse affiliée à un groupement organisé à but sportif : activité sportive suffisante, quoique pas toujours rationnelle.

Bien que je ne dispose pas de chiffres qui seuls permettraient une constatation objective, je ne crois pas trop m'avancer en disant que la jeunesse affiliée à une organisation sportive est une minorité. Et que, par rapport à l'ensemble, même la jeunesse affiliée à un groupement organisé quelconque, à but sportif ou non, est encore une minorité.

Il me paraît donc indéniable que seule une minorité de jeunes, entre 15 et 20 ans, connaissent les bienfaits d'une activité sportive régulière et suffisante.

Or, et c'est là notre première constatation : un tel état de chose est extrêmement fâcheux!

Tout d'abord, pour l'individu lui-même, car s'il était pourvu de qualités physiques, de la santé, des qualités viriles, morales et sociales que peut lui donner le sport, on peut penser, d'une part qu'il serait plus heureux et d'autre part qu'il aurait quelques atouts de plus pour réussir dans la vie.

Pour la collectivité ensuite, tant du point de vue militaire que du point de vue social, en ce sens que la patrie est moins bien défendue, que le peuple est moins stable et peut-être moins uni et moins fort pour garder sa place dans le monde.

Si donc, nous estimons extrêmement fâcheux le fait que la majorité de la jeunesse passe à côté du sport, un énorme problème se pose :

Comment remédier à cet état de choses?

Il est impossible de faire le tour du problème car il se décompose en une quantité de questions qu'il faudrait successivement résoudre. Nous allons essayer d'en envisager quelques-unes qui pourraient, à tout le moins, quelque peu éclairer le problème.

Et d'abord : le succès relativement minime de l'I.P. par rapport aux avantages qu'elle offre et le peu d'intérêt que la jeunesse manifeste en général pour le sport actif proviennent-ils du fait que la jeunesse n'est pas naturellement encline à faire du sport ? En d'autres termes : La jeunesse est-elle naturellement sportive ou non ?

En un sens, oui, elle est naturellement sportive, car il y a, en elle, certaines impulsions qui la poussent vers le sport. Parmi ces « incitants sportifs » Coubertin cite l'instinct du jeu, l'instinct combatif, c'est-à-dire le besoin de s'affirmer, le besoin de puissance.

Mais, dans notre société moderne, l'instinct du jeu et l'instinct combatif tendent à s'atrophier: la vie sédentaire des écoliers, des employés de bureau, souvent des travailleurs à la chaîne, leur façonnent peu à peu une personnalité physiquement passive. Sans doute la première tendance est de réagir contre cette inaction; ce manque de mouvement, mais en sens contraire, joue, et l'emporte souvent, la tendance à l'adaptation, à l'accoutumance. D'une façon générale, les facilités, la mécanisation de la vie moderne poussent l'homme plutôt vers l'inaction physique, ou vers le mouvement à l'aide d'engins mécanisés, que vers le mouvement corporel proprement dit.

D'autre part, l'instinct de jeu et l'instinct combatif peuvent s'exprimer par bien d'autres moyens que par le sport : par exemple pour un écolier, par la lutte sur le plan de la réussite scolaire ; pour tout jeune homme, en faisant le «coq» à l'égard des filles; un jeune ouvrier qui gagne déjà bien s'achètera une moto ; il se grisera de vitesse et de bruit : quelle affirmation de soi-même! A celui-là les avantages pécuniaires de l'I. P. et la joie de l'athlétisme paraîtront bien fades, n'est-il pas vrai?

Pour que la jeunesse s'intéresse davantage au sport, il faudrait qu'il soit à la mode. Il convient de préciser, à ce propos, que le spectacle sportif est à la mode, mais non la pratique générale du sport. Dans une école privée, où j'ai longtemps enseigné, quand je demandais aux garçons pourquoi ils faisaient du sport, beaucoup répondaient : parce qu'ici c'est l'habitude ; on ne peut pas se lier avec d'autres garçons, on ne peut pas être populaire si on ne pratique pas le sport; c'est naturellement la chose à faire. Il en fut de même chez nous pour le ski. Par un phénomène que je n'ai pas le temps d'expliquer, le ski est devenu à la mode; pour les gosses et les jeunes gens, c'est la chose à faire; alors tout le monde en fait. Mais les autres sports ne sont pas à la mode; aussi, et en particulier l'athlétisme; ils végètent, s'ils ne périclitent!

Bref, pour que la jeunesse s'intéresse davantage au sport, il faudrait qu'un incitant sportif du dehors vienne déclencher à nouveau l'instinct sportif qui sommeille dans le cœur de la jeunesse mais qui, soit s'atrophie, soit s'exprime en dehors du mouvement sportif, selon les circonstances. Autrement dit, il faudrait, par une impulsion donnée du dehors, réintégrer le sport dans les habitudes du milieu où vit l'adolescent ou le jeune homme.

Il me semble que cette impulsion ne peut venir que des dirigeants qui façonnent, qui organisent les divers milieux dans lesquels travaille la jeunesse.

Autrement dit, il faudrait que ces dirigeants soient favorables au sport. Plus encore, qu'ils favorisent eux-mêmes le sport dans la collectivité qu'ils régissent. C'est-à-dire qu'ils donnent à la jeunesse qui dépend d'eux, d'une part le goût du sport qu'ils créent la mode du sport et, d'autre part, qu'ils lui donnent les possibilités de le pratiquer dans le cadre de leur organisation.

Quels sont les milieux dans lesquels travaille et vit la jeunesse?

- 1. Pour ceux qui continuent leurs études, c'est l'école et ses chefs : maîtres, directeurs et au sommet le Chef de l'Instruction publique.
- 2. Pour les apprentis et les jeunes employés, les organismes qui complètent leur formation professionnelle (cours professionnels, etc.), patrons privés, industriels, banquiers, commerçants, artisans divers), ou encore organisations d'Etat (C. F. F., Poste, par ex.).
- 3. A la campagne, les conditions sont encore différentes, nous y jetterons un coup d'œil tout à l'heure. Or, quelle est la position de ces milieux dirigeants à l'égard du sport.
- 1. A l'école, on trouve quelques maîtres sportifs, mais aux échelons supérieurs des dirigeants, une indifférence quasi totale. Il faut donc, en ce qui concerne l'école, gagner la tête à la cause du sport. Je remarque ici que l'école est le milieu par excellence où doit débuter le sport, car l'école touche chacun et, d'autre part, elle peut créer des habitudes sportives, un besoin sportif qui s'enracinent parce qu'elle s'adresse à l'âge particulièrement plastique. Tant qu'on n'a pas gagné les « grosses légumes » de l'école, les essais de sport scolaire (après-midi sportifs) seront aléatoires. Les dirigeants gagnés, le sport sera alors vraiment intégré dans les programmes, c'est-à-dire une activité sportive stable au premier degré de la jeunesse qui appellera une activité sportive au 2me degré. Si le premier maillon de ce qui devrait être une longue chaîne n'est pas forgé, il y a peu de chances que la chaîne se forme. Ajoutons que seules les «grosses légumes» gagnées au sport pourront ouvrir aux écoliers l'accès de sport municipaux.

Comment gagner les dirigeants de l'école?

Il faut leur montrer les quelques réalisations déjà obtenues, car ils ignorent généralement tout de l'influence du sport sur leurs écoliers. Les harceler jusqu'à ce qu'ils finissent par céder... ou par comprendre!

2 Passons chez les employeurs.

Ce sont eux qui régissent la masse des apprentis et des jeunes employés. C'est là, probablement, que le plus de tentatives particulières ont été faites. Certaines maisons de commerce ou d'industrie ont favorisé la mise sur pied d'une équipe de football, symbole de la firme. C'est de là que sont nés les championnats corporatifs de football de semaine. Mais c'est sur un plan beaucoup plus général et plus rationnel que ce sport corporatif devrait se développer.

Pour atteindre tous les apprentis, tous les employés, tous les ouvriers, l'activité sportive régulière devrait être créée par l'organisation qui s'occupe du perfectionnement de leur activité professionnelle. Autrement dit, comme à l'école secondaire et supérieure, le sport devrait être inclus dans les cours commerciaux et professionnels. Ou bien, tous les patrons pourraient accorder deux heures par semaine pour une initiation sportive de leurs apprentis et de leurs employés. Ou encore, organiser des camps périodiques de tel ou fel sport. Peu importe les modalités pourvu que tous les employeurs se soucient de donner à leurs employés une activité sportive régulière et suffisante. Ce n'est pas là une vue utopique puisqu'un essai a été fait par la Direction du 1er Arrondissement des

C.F.F. pour ses apprentis. Un cours d'entraînement de base, un cours à option de marche et d'excursion et un camp de ski, sauf erreur, ont été organisés avec beaucoup de succès. Chez les employeurs aussi il faut donc gagner les patrons privés et les organismes d'Etat.

Comment y parvenir?

En leur montrant les avantages qu'ils en retireront: meilleur rendement du travail par un attachement plus profond et plus réel des employés à l'entreprise; c'est aussi une façon de résoudre la question sociale, etc. Il me semble que l'on peut affirmer que la diffusion du sport chez les adolescents et les jeunes gens ne peut être réalisée que par les dirigeants du sport corporatif.

* * *

Et c'est ici que nous rejoignons l'I. P., car pour mettre en branle toute cette activié sportive, il faut des chefs, des entraîneurs, des moniteurs, des directives, du matériel, une méthode, des examens, c'est-à-dire une compétition qui alimente l'intérêt. Il me paraît que l'I. P. est le spécialiste qui fournit tout cela, qui permet notamment la formation de moniteurs qualifiés puisque, est-il nécessaire de le préciser, c'est de la qualité des cadres que dépend, évidemment, la réussite durable de l'entreprise. Le spécialiste qui, de surcroît, par ses subsides et ses ristournes, donne l'appoint pécuniaire qui crée et entretient le feu nécessaire.

* * *

A la campagne, la situation est différente, les employeurs ne formant pas des sortes de corporations comme les diverses branches d'employeurs de la ville. Ici, il faudra gagner le syndic, la municipalité qui, bien entendu, ne voient pas l'utilité du sport (on fait assez d'exercice comme ça!)

Cela peut se faire, dans une certaine mesure seulement, du dehors. Mais au village même, celui qui peut propager l'idée sportive en même temps que la réaliser, c'est l'instituteur.

C'est lui qui, par exemple autant que par la parole, doit gagner les autorités villageoises au sport. Mais pour pouvoir le faire (et par l'exemple) il doit luimême être gagné au sport et être formé par le sport. C'est de nouveau le problème des cadres, des chefs, au village encore plus essentiel qu'à la ville. Et c'est ici l'Ecole normale qu'il faut travailler pour qu'elle développe chez les futurs instituteurs le goût et l'habitude du sport. Si l'instituteur est un fervent, une fois au village, il fait signe à l'I. P. qui est l'intermédiaire tout indiqué pour lui venir en aide... et ils sont deux à faire le siège du syndic!

* * *

J'aimerais dire encore juste quelques mots sur un incitant sportif dont il me paraît utile de relever l'importance. Je veux parler de la compétition. Je sais que les sportifs en ont souvent abusé, d'où maintes critiques souvent fondées. Mais je sais aussi que l'esprit de compétition, c'està-dire l'instinct combatif, est dans la nature du garçon dès 12 ans environ. Si l'on veut donc amener la jeunesse au sport, il faut lui offrir une activité sportive dans laquelle entrent la compétition et le jeu. Plus précisément où la compétition fait partie du jeu parce qu'il y a là, d'une part, une combinaison qui satisfait l'adolescent et le jeune homme qui aiment à la fois le combat, les règles, la collaboration avec des équipiers, d'autre part, une éducation sociale que n'offrent pas au même degré les sports individuels.

Je n'affirme rien sur ce point, mais peut-être la question se pose-t-elle pour les cours I.P.. Je m'ex-

plique: voici des membres d'un club de football ou de basketball qui suivent un cours de base; dans leur activité physique générale, leur jeu favori alternera avec l'étude de branches proposées par l'I.P.: leurs besoins profonds seront satisfaits, tout va bien. Mais prenez des jeunes gens affiliés à une organisation à but non sportif ou non affiliés du tout : ne seraient-ils pas davantage alléchés par le cours de base et n'y resteraient-ils pas plus volontiers, puisque pleinement satisfaits, ne feraient-ils pas de meilleure propagande pour l'I.P., si chaque séance d'entraînement se terminait par un jeu sportif? Vous répondrez: «Il y a les jeux sous forme d'enseignement ». Mais précisément, cela fait beaucoup d'enseignement dans une séance. Et finalement elle ne comporte pas cette totale expression de soi-même que l'adolescent ne trouve que dans le jeu sportif. Bien entendu, je me garde de me prononcer puisque je n'ai jamais assisté à un cours de base, mais je pense qu'une séance d'entraînement qui inclut le jeu sportif offre un appât de plus à celui qui hésite à mordre!

Résumons le problème.

Aujourd'hui, nous en sommes au premier stade d'une éducation splortive rationnelle de la jeunesse, c'est-à-dire aux tentatives éparses partant soit de l'école, soit de l'I.P., soit de quelques employeurs. Si ces tentatives restent éparses, il y a peu de progrès à espérer. Elles doivent amorcer un mouvement général convergent pour amener à l'idée sportive tous les chefs qui ont le pouvoir d'organiser les divers milieux dans lesquels vit la jeunesse. Il faut arriver à leur montrer les réussites particulières déjà atteintes et les avantages que chacun en retire (maîtres et élèves, patrons et employés). C'est par ignorance (et par crainte de ce qu'ils ignorent!) que ces dirigeants n'utilisent pas le sport comme agent d'éducation et de collaboration.

L'I.P. peut être, parmi d'autres, le propagateur de l'idée sportive et l'intermédiaire par lequel peut se réaliser sur un plan général ce sport corporatif qui est, j'en suis convaincu, la formule de l'avenir.

Philippe Kourth.

Analyse du mouvement

L'analyse du mouvement corporel fut l'œuvre d'Etienne Jules Marey (1830—1904), médecin et physiologiste, celui que l'on a baptisé « l'ingénieur de la vie ».

Il eut le mérite, en un demi-siècle de travail et de recherches scientifiques inlassables, de mettre au point nombre d'appareils enregistreurs de mouvement, dont le plus perfectionné fut l'appareil chronophotographique ou appareil cinématographique.

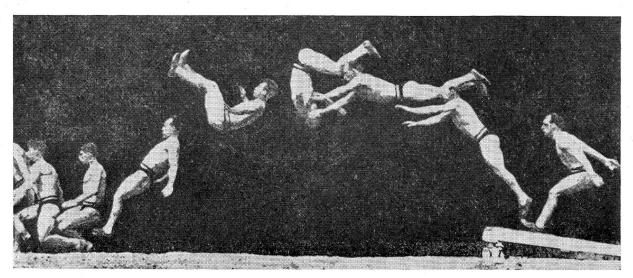
Oui, Marey fut l'inventeur du cinéma, vers 1890. Modeste chercheur, il ne fit pas breveter son invention. Lorsqu'on le conseilla de le faire, deux ans plus tard, en raison de l'intérêt universel qu'il suscitait, Marey se rendit compte que d'autres s'étaient emparés de son invention. Les autres, c'étaient les frères Auguste et Léon Lumière, de Lyon, des industriels, qui ne tardèrent pas à devenir célèbres.

Le mouvement, c'est la vie. Tous les savants, tous les philosophes l'ont écrit.

Or, pour analyser le mouvement, deux procédés s'offrent au chercheur, qui sont à l'échelle de redoutables leviers de l'esprit humain; ce sont l'analyse, qui sert à la recherche, et la synthèse, qui s'emploie pour vérifier les résultats de l'analyse ou pour exposer

avec plus de simplicité, une vérité qu'on a découverte. La chronophotographie ou cinématographie réunit l'analyse et la synthèse. L'image ci-dessous, bien qu'un peu vieillotte par sa présentation — elle a été prise il y a une cinquantaine d'années — nous frappe par la fidélité avec laquelle les différentes phases du mouvement du saut périlleux nous sont restituées. Précieux auxiliaire au service des gymnastes, la chronophotographie ou cinématographie de Marey, a pris un essor prodigieux, que ce savant n'aurait jamais pu concevoir.

Ouvrons son livre du « Mouvement ». L'auteur écrit en 1882 : « Chronophotographie sur plaque fixe devant un champ obscur... » « Imaginons qu'un appareil photographique ordinaire soit braqué sur un champ parfaitement obscur et que, devant l'objectif, un disque opaque, percé de petites ouvertures, tourne continuellement. Chaque fois qu'une ouverture passera devant l'objectif, il y aurait admission de lumière, si l'appareil avait devant lui un champ éclairé ; mais devant le champ obscur il n'en est pas ainsi ; aucune lumière ne pénètre dans l'appareil et au bout d'un certain temps la plaque, soumise au développement, montre qu'elle n'a pas été impressionnée ».



Chronophotographie d'un saut périlleux complet. Le sujet retombe sur les pieds et les mains. Cette image en noir et blanc est tirée des archives de l'ancienne Ecole militaire de Joinville-Le-Pont, près de Paris.